

#VillesVertes #Biodiversite #EspacesVerts #Paysagistes #VilleNature  
@LesEntDuPaysage @hortis\_fr @LPOFrance

## OBSERVATOIRE DES VILLES VERTES

## Protection de la biodiversité en ville : que font les municipalités les plus engagées ?

Paris, le 5 juin 2019 – Pour sa 8<sup>e</sup> étude, [l'Observatoire des villes vertes](#) s'est associé à la [Ligue pour la Protection des Oiseaux](#) (LPO) pour interroger les responsables d'espaces nature en ville sur la façon dont les communes les plus engagées sur le front du « vert en ville » intègrent la préservation de la biodiversité. Les résultats de cette étude sont sans appel : à moins d'un an des élections municipales, toutes les villes enquêtées déclarent déployer une politique en faveur de la biodiversité. Concrètement, la totalité des villes interrogées ont déjà inventorié la faune et la flore présentes sur leur territoire, et plus de la moitié ont mis sur pied un plan Biodiversité. La formation et la sensibilisation au patrimoine vert semblent être les prochaines grandes étapes d'une démarche globale vers une ville « biodiverse ». Seule ombre au tableau : le PLU(i), outil pourtant incontournable pour construire un cadre de vie sain, attractif et durable s'il prend bien en compte les questions de végétalisation et de biodiversité, est encore insuffisamment utilisé.

### La ville, creuset de la protection de la biodiversité ?

Les années 2019 et 2020 proposent de grandes échéances pour accélérer la protection de la biodiversité : conclusions et alertes de l'IPBES en mai dernier, Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, G7 des chefs d'État et de gouvernement à Biarritz cet été...

Les villes, acteurs clés des territoires, ont également une responsabilité à assumer dans cette dynamique globale. **L'Observatoire des villes vertes a donc interrogé 24 villes parmi les plus engagées de France**, pour connaître les pratiques qui se tendent à se généraliser.



Premier enseignement : la prise de conscience de la valeur du patrimoine naturel est générale. Des politiques volontaristes pour préserver la biodiversité sont déjà à des stades avancés dans une grande majorité des villes.

Ainsi, **15 villes sur 24 ont décidé de la mise en place d'un Plan Biodiversité unifié et global**. Les actions de terrain préalables à ces plans ont également été intégrées : **toutes les villes répondantes ont ainsi procédé ou procèdent actuellement à un inventaire de la faune et de la flore sur leur territoire**.

Ces plans présentent plusieurs initiatives dont les plus fortes sont la **lutte contre les espèces invasives** (22 villes), la création ou le **renforcement de continuités écologiques** (21 villes) et une **gestion alternative des eaux pluviales** (21 villes).



Ces actions fondatrices sont largement partagées, mais la préservation et le développement de la biodiversité passeront par la multiplication des espaces végétalisés. Une des solutions idéales qui est aujourd'hui développée par 19 villes sur 24 serait à généraliser : **végétaliser les infrastructures grises**.

Surtout que les villes disposent d'un outil sur mesure pour répondre aux enjeux de la biodiversité à travers la végétalisation : le PLU(i). Or parmi les villes du panel, pourtant en pointe sur les questions de végétalisation, **seules 6 sur 24 ont déjà introduit un coefficient de biotope dans leur PLU(i)** alors qu'il s'agit d'un des leviers les plus efficaces pour favoriser la nature en ville (en imposant une part de surfaces non-imperméabilisées et végétalisées aux projets d'urbanisme).

Enfin, des **mécanismes de mesure de l'efficacité** des politiques de préservation de la biodiversité manquent encore à plusieurs villes, outils pourtant indispensables à l'optimisation et à la pertinence des plans biodiversité dans le temps.

## Une mobilisation qui s'accroît en vue des municipales

La biodiversité est devenue un véritable cheval de bataille politique pour les municipalités, qui se veulent désormais exemplaires dans la protection de la biodiversité sur le territoire. **La politique de préservation de la biodiversité est une priorité des élus**, puisqu'elle est impulsée par les Maires eux-mêmes pour plus de 10 villes répondantes sur 24.



La ville de **Limoges** a fait de la protection de la biodiversité sa priorité dans le cadre de « l'Agenda 2030 » qui comporte 17 autres objectifs de développement durable.

La ville de **Nantes** a mis en place un « Comité d'experts » dédié à la biodiversité de la ville, ainsi qu'une « Commission biodiversité » trimestrielle pour accélérer la mise en place de solutions concrètes.

Cette mission est surtout mise en place et portée par les directions des services espaces verts (dans 12 villes sur 24).

De nouvelles directions font également leur apparition au sein des mairies, à l'image de la « Direction environnement et prévention des risques » à **Orléans** ou de la « Direction de l'Ecologie Urbaine » à **Brest**. Chacune œuvre à son échelle, et définit elle-même les actions à mettre en place dans le cadre du Plan Biodiversité.

Pour les villes, cette mobilisation porte ses fruits et **les effets positifs sont déjà visibles pour 19 villes interrogées sur 24 !**

La communauté urbaine de **Caen-La-Mer** a par exemple déjà noté l'apparition de 8 nouvelles espèces d'orchidées sauvages depuis l'arrêt de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques appliqué en janvier 2017.

Dans le cadre de son projet de budget participatif 2016, **Grenoble** a mise en œuvre une démarche d'écopâturage pour lutter contre l'emprise progressive de la végétation "arbustive" qui nuit à la biodiversité.

## Les espaces verts restent le levier le plus efficace pour sensibiliser la population

Les autorités locales ont compris que la préservation de la biodiversité passe par une sensibilisation accrue de tous les citoyens. **Toutes les villes du panel de l'Observatoire considèrent que les espaces verts sont les moteurs privilégiés de la sensibilisation du public** à la préservation de la biodiversité en milieu urbain.

Les outils de sensibilisation déployés par les municipalités passent autant par la **formation des collaborateurs** de la ville à l'écologie urbaine, mise en place par **20 villes** questionnées sur 24 que par la mise en place **d'ateliers pour les scolaires ou le grand public (22 villes)** et l'installation de **panneaux d'information (22 villes)**.



Les moments festifs permettent de plus en plus de porter des messages et mobilisent tous les citoyens : **près de 19 villes sur 24 organisent régulièrement des événements et des temps forts grand public dédiés à la biodiversité** pour inviter les habitants à se saisir de la problématique au travers de projets participatifs.

La ville de **Metz** installe des ruches en milieu urbain et agricole pour contribuer concrètement à la protection des abeilles.

La ville de **Paris** a multiplié les temps forts « biodiversité » ces dernières années, et convie chaque année les Parisien.nes à la Fête du miel, à « Faites le Paris de la biodiversité » ou encore à la Nuit de la biodiversité.



(crédit photo : Ville de Metz)

Pour échanger avec un porte-parole sur les résultats de l'Observatoire, cliquez [ICI](#).

Pour accéder à l'ensemble des résultats de l'étude, cliquez [ICI](#).

Méthodologie : 24 villes engagées dans la protection de la biodiversité ont été interrogées en ligne du 18 mars au 24 avril 2019 dans le cadre de cette vague de l'Observatoire des Villes Vertes : Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Bourges, Brest, Caen-la-Mer, Créteil, Dijon, Grenoble, Limoges, Marseille, Metz, Montigny-lès-Metz, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Tourcoing, Tours, Vitry.



À propos de l'Observatoire des villes vertes : [www.observatoirevillesvertes.fr](http://www.observatoirevillesvertes.fr)

L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagements paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



À propos de la LPO : [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

Depuis 1912, la LPO agit en faveur de la protection des oiseaux et de la biodiversité dans son ensemble. Reconnue d'utilité publique, elle peut compter sur ses 50000 adhérents et 5 000 bénévoles actifs sur l'ensemble du territoire français. Elle est aussi le représentant français du réseau BirdLife International. Elle travaille sur trois grandes thématiques : la protection des espèces : la LPO est impliquée dans la mise en œuvre des plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France, anime et participe à de nombreuses enquêtes nationales, gère 7 centres de sauvegarde. La conservation des espaces : le réseau LPO est gestionnaire de plus de 20 000 hectares d'espaces naturels, gère 13 réserves naturelles nationales, 11 réserves naturelles régionales et est propriétaire de 1 695 hectares. L'éducation et la sensibilisation : la LPO propose chaque année en France plus de 5 000 animations ou programmes éducatifs proposés aux scolaires et au grand public, mais aussi au travers de séjours "tourisme de nature".

À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)



L'Unep est la première organisation professionnelle représentative des 29 100 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; depuis 2014, l'Unep a le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE).



À propos d'Hortis : [www.hortis.fr](http://www.hortis.fr)



Hortis regroupe les responsables des espaces nature en ville de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.

## CONTACTS PRESSE :

### Hopscotch

Anna Kaiava / Sarah Mittlelette  
01 41 34 21 05 / 01 58 65 00 61  
[akaiava@hopscotch.fr](mailto:akaiava@hopscotch.fr) /  
[smittelette@hopscotch.fr](mailto:smittelette@hopscotch.fr)

### Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger  
01 42 33 90 92  
[aselinger@unep-fr.org](mailto:aselinger@unep-fr.org)

### LPO

Kim Dallet  
06 34 12 50 69  
[kim.dallet@lpo.fr](mailto:kim.dallet@lpo.fr)



est une initiative portée par l'Unep et Hortis

